



Lille, le 28 juin 2012

Communiqué de presse

Passage du Tour de France sur les routes du Nord – Pas-de-Calais

LE 3 JUILLET 2012



La 3^e étape du 99^e Tour de France, reliant Orchies à Boulogne-sur-Mer, traversera les départements du Nord et du Pas-de-Calais sur 197 km, le mardi 3 juillet 2012.

Les différentes composantes du ministère de l'Intérieur (préfecture, gendarmerie et police nationales, sécurité civile) sont mobilisées sur plusieurs aspects pour garantir la sécurité et la succès de cette manifestation : autorisation administrative, coordination et mobilisation des pouvoirs publics et services de l'Etat - forces de l'ordre, direction interdépartementale des routes, direction départementale des territoires, service d'incendie et de secours-, missions de sécurité et de secours.

Les coureurs évolueront sur les routes départementales des arrondissements de Douai entre Orchies et Aubers, de Béthune entre Laventie et Isbergues, de Saint-Omer entre Aire-sur-la-Lys et Maisnil-Boutry, et enfin de Boulogne-sur-Mer à partir de Senlecques jusque la fin de l'étape.

IMPACT DE LA COURSE SUR LA CIRCULATION

Cette manifestation occasionnera des perturbations de circulation, les parcours empruntés par les cyclistes étant neutralisés une heure avant le passage de la caravane publicitaire, qui partira d'Orchies vers 10h45 pour arriver à Boulogne-sur-Mer vers 15h50.

Le rétablissement de la circulation redeviendra effectif après le passage des coureurs qui partiront d'Orchies vers 12h30 pour atteindre Boulogne-sur-Mer entre 17h et 17h35. Une pré-signalisation sera mise en place sur les axes stratégiques afin de prévenir des perturbations de circulation. Il est conseillé aux usagers de la route de prendre toutes dispositions afin d'anticiper ou de retarder leurs déplacements dans les secteurs affectés.

La circulation sera coupée sur la RN41 à hauteur de la commune de Wicres, dans le Nord, au carrefour RD7/RD41/RN41 pour permettre le passage de la caravane puis de la course de midi à 13h40. Elle sera restreinte et le stationnement interdit sur les routes départementales, hors agglomération, sur les territoires des communes suivantes :

Dans le département du Nord (arrondissement de Douai)

Beuvry la Forêt, Orchies, Sec Marais (Marchiennes), Bouvignies, Le Bru (Coutiches), Flines les Raches, Raches et Raimbeaucourt.

Dans le département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Béthune : Laventie, Calonne-sur-la-Lys, Saint-Floris, Saint-Venant, Guarbecque, Isbergues.

Arrondissement de Saint-Omer : Aire-sur-la-Lys, Mametz, Théroouanne, Ouve-Wirquin, Thiembronne, Vaudringhem.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer : Senlecques, Longfossé, Doudeauville, Parenty, Beussent, Hubersent, Tingry, Samer, Carly, Verlincthun, Halinghen, Nesles, Condette, Saint-Etienne-au-Mont, Isques, Saint-Léonard, Baincthun, Saint-Martin-Boulogne, et Boulogne-sur-Mer.

La circulation sera fortement impactée dans les villes de départ et d'arrivée de l'étape. Compte-tenu de ces perturbations, il est recommandé aux usagers de la route d'utiliser les parkings mis à disposition dans la ville d'Orchies (8 parkings d'une capacité totale de 3 000 places) indiqués par fléchage dès l'entrée dans la commune. A Boulogne-sur-Mer, les parkings de la vieille ville seront neutralisés : il est conseillé de se garer à l'extérieur de ce périmètre.

QUELQUES CONSIGNES AUX SPECTATEURS

Les usagers devront se conformer aux indications données par les services de police et de gendarmerie ou par les commissaires de route et signaleurs mis en place par l'organisateur.

Les spectateurs sont appelés à respecter les règles élémentaires de prudence lors du passage des coureurs, et notamment à tenir les jeunes enfants par la main, à ne pas traverser la chaussée et à ne pas pousser les concurrents.

Il est vivement conseillé de se protéger contre tout risque d'exposition prolongée à la chaleur et de disposer d'eau en quantité suffisante pour assurer une hydratation optimale notamment des enfants et des personnes âgées.

L'ÉTAT SOUTIENT LE CYCLISME DANS LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS

Cette année, dans le cadre de l'accompagnement des disciplines sportives, la direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS) Nord - Pas-de-Calais a apporté un soutien particulièrement important au cyclisme. En effet, plus de 2,2 millions d'euros ont permis de financer la construction ou l'aménagement d'équipements dédiés à ce sport, le point d'orgue étant le vélodrome de Roubaix. La DRJSCS a également financé de nombreuses actions menées par la ligue régionale, les comités départementaux et les clubs de notre territoire (83 600 euros).